

C'est à travers un communiqué N° 080/080/DC/04-2018 du 17 avril 2018 que le Centre International d'Assistance pour les Victimes d'Injustices Sociales « Mandela Center » s'est indigné de la suspension d'une passagère de la compagnie Camer-co pour avoir photographié un siège de l'avion

Retrouvez ci-dessous ledit communiqué



[Cliquez ici pour lire l'article sur :UNE PASSAGÈRE SUSPENDUE DES VOLS DE CAMER-CO POUR AVOIR PHOTOGRAPHIÉ UN SIÈGE DE L'AVION](#)